

SAÛNE-ET-LOIRE CENTRE DE SANTÉ

570 maires sollicités pour accueillir les généralistes du département

Le conseil départemental de Saône-et-Loire envoie cette semaine un courrier aux 570 maires pour un « appel à manifestation d'intérêt » afin de recenser les communes susceptibles d'accueillir ses futurs médecins généralistes au sein de 12 antennes.

Le compte-à-rebours est lancé », insiste le président du département, André Accary, qui n'entend pas qu'un autre département lui coupe l'herbe sous le pied en lui soufflant son idée de « salarier 30 médecins généralistes équivalent temps plein pour lutter contre le déficit de médecins intenable » de la Saône-et-Loire (lire page 3). Aussi depuis cette annonce du 19 juin qui a fait le buzz médiatique au niveau national, a-t-il mis

12 Nombre d'antennes au centre départemental de santé que le conseil départemental de Saône-et-Loire souhaiterait ouvrir sur le territoire avec ses médecins généralistes. Celles-ci seront chapeautées par le centre de santé qui siègera à Mâcon et disposera de trois succursales territoriales.

les bouchées doubles pour qu'au 1^{er} septembre, les points d'ancrage soient sélectionnés afin de lancer les recrutements en adéquation », souligne-t-il lors d'un point presse ce lundi à Montchanin.



« Il s'agit d'avoir le plus vite possible 12 antennes sur le territoire. »

André Accary, président du conseil départemental de Saône-et-Loire

Quelque 570 courriers arriveront cette semaine dans les communes pour un appel à manifestation d'intérêt. En d'autres termes, « les communes devront candidater en fonction de leur déficit en médecin mais aussi en fonction de leurs locaux disponibles pour accueillir nos futurs médecins », précise André Accary.

Candidatures à retourner avant le 1^{er} septembre

« Il est hors de question de construire un bâtiment dans la mesure où l'investissement sera déjà très lourd pour le Département ». Il pourra s'agir de locaux vides facilement aménageables que le médecin du département intégrera avec toute l'administration mais le président n'exclut pas des possibilités, « un renfort d'un généraliste dans des maisons médicales insuffisamment dotées. Dans ce cas, il



■ Le président a cité en exemple Pierreclos qui « dispose d'une maison médicale sans généraliste », comme une commune « susceptible d'accueillir une des douze antennes » du futur centre départemental de santé. Photo d'archives Jérôme MORIN

faudra savoir qui prend en charge le secrétariat. En cas de lieu vide ». Les communes ont jusqu'au 1^{er} septembre pour se manifester. « Pour les sélectionner, nous nous appuierons sur l'expertise des pays et l'avis des EPCI ». À côté, le Département organise

ce modèle économique « digne d'une véritable entreprise » afin que le 22 septembre, le projet finalisé passe en assemblée départementale et que fin 2018, le Département « ait fait un grand pas dans ce dossier ».

Catherine Zahra
catherine.zahra@lejst.fr

POINT PAR POINT

■ Démographie médicale en berne

La région Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions les plus touchées par la problématique de la démographie médicale. Elle se situe au 4^e rang des régions ayant les densités les plus faibles. Cette situation régionale masque par ailleurs des disparités territoriales importantes entre les différents départements avec des problématiques plus marquées sur ceux de l'ex-Bourgogne et notamment la Saône-et-Loire.

■ La Saône-et-Loire sous la moyenne

La densité de médecins généralistes en Saône-et-Loire est depuis plusieurs



■ Le dispositif installé sur le site internet lancé en 2013 s'est révélé « insuffisant » aux yeux du Département. Photo DR

années nettement inférieure aux densités régionale et nationale.

■ Situation au 1^{er} janvier 2016 en Saône-et-Loire
Au 1^{er} janvier 2016, la

Saône-et-Loire compte 635 médecins généralistes, libéraux ou salariés, ce qui représente une densité de 110,4 médecins pour 100 000 habitants alors qu'elle est de 125,6 en région et de 132,1 en France.

■ 11 % de généralistes en moins en 9 ans
Entre 2007 et 2016, le Saône-et-Loire a perdu 11 % de ses généralistes.

■ Des généralistes vieillissants
35 % des généralistes encore en activité en Saône-et-Loire ont plus de 60 ans et la moyenne d'âge est de 53 ans.

■ La campagne mais aussi les agglomérations

S'il y a encore quelques années, la pénurie de médecins généralistes touchait essentiellement les communes rurales, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Même les agglomérations sont touchées.

■ Centre départemental de santé

Ce projet est né de la volonté du Département « d'apporter une réponse souple et rapide aux besoins des territoires les plus carencés, de constituer une offre attractive pour les professionnels de santé et de favoriser la complémentarité entre les acteurs des champs de prévention, du sanitaire et du médico-social ».

Un site, un mail et une opération de communication pour recruter 30 généralistes

La Saône-et-Loire a déjà engagé son premier recrutement : celui du médecin coordonnateur du centre départemental de santé. « Tous les signes sont aujourd'hui au vert et c'était notre seul doute », avoue André Accary, le président du conseil départemental qui a reçu une centaine d'appels depuis le 19 juin où il a annoncé vouloir recruter une trentaine de généralistes.

Le conseil départemental de Saône-et-Loire vient d'ouvrir une page d'informations pratiques sur son site (<http://www.saoneetloire71.fr>) et de créer une adresse mail afin de recueillir les candidatures (centredesante@cg71.fr) qui seront centralisées par une seule et même personne.

Mais le Département compte aussi sur son opération de communication qu'il lancera dès septembre auprès de toutes les facultés de médecine. « Nous visons deux catégories potentiellement intéressées : les jeunes médecins en fin de cycle de formation et les médecins en seconde partie de carrière professionnelle citant l'exemple, « d'un médecin libéral de la région parisienne qui travaille actuellement dans un hôpital pour désengorger les urgences » parmi les



■ Les recrutements concernent exclusivement des généralistes. Photo J.P.

contacts déjà obtenus. « Je suis confiant. Notre projet suscite déjà de l'intérêt », souligne-t-il, tout n'en excluant pas des candidatures de Saône-et-Loire. « Je préfère qu'un médecin en burn-out restait en intégrant le dispositif plutôt qu'il parte définitivement ».

C.Z.

« Des consultations au centre et à domicile »

1 30 médecins généralistes seront recrutés par le Département pour le centre départemental de Santé

VRAI/FAUX

« 30, c'est un besoin en équivalent temps plein. Il y en aura sans doute plus car nous souhaitons un système flexible où chacun pourra travailler selon son souhait à plein-temps ou mi-temps si certains souhaitent conserver une activité hospitalière par exemple. Mais au sein des futures antennes, ce sera toujours le ou les mêmes médecins qui travailleront afin de fidéliser la patientèle ».

2 Ces médecins salariés par le Département seront mieux payés que les médecins salariés dans les hôpitaux.

FAUX

« Comme nous l'avons déjà indiqué, il ne s'agit pas de faire de la concurrence au privé ou au public. Nos médecins seront



■ André Accary, président du conseil départemental de Saône-et-Loire entend proposer des contrats attractifs sans faire de la concurrence au secteur privé ou public. Photo Catherine ZAHRA

déchargés de toutes les tâches administratives pour ne faire que du médical. Il faut que leur salaire demeure cependant attractif. Nous tablons donc entre 4 000

et 6 000 euros sachant qu'un médecin salarié du public gagnera toujours plus mais avec les tâches administratives en plus ».

3 Les patients sans médecin traitant pourront faire appel aux généralistes du Département.

VRAI

« Nous avons de plus en plus de Saône-et-Loirien sans médecins traitants. C'est pourquoi nous nous sommes concentrés sur les généralistes. Il sera donc normal que les patients puissent les prendre comme médecins traitants ».

4 Il faudra se rendre dans l'une des 12 futures antennes du centre départemental de santé pour obtenir une consultation.

FAUX

« Il y aura des consultations dans ces centres mais aussi à domicile. Cela fera partie du contrat avec ces généralistes. C'est notre volonté dans la mesure où la population de Saône-et-Loire compte de plus en plus de seniors ».

C.Z.